

POUR L'AVENIR DES INGENIEURS DES 3 VERSANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

FORCE OUVRIERE a voté contre le protocole d'accord PPCR-Avenir de la fonction Publique en septembre 2015, projet devenu protocole PPCR par la seule volonté du Premier Ministre malgré une majorité des organisations syndicales opposée à cet accord.

Dès lors, le corps des attachés d'administration de l'Etat est devenu le corps de référence pour la catégorie A.

Par son projet de transposition des décrets des attachés d'administration de l'Etat aux corps d'ingénieurs de l'Etat, la fonction Publique applique aveuglément ce protocole et vise clairement à détruire l'attractivité de la filière technique dans l'ensemble de la fonction Publique.

En imposant « PPCR Attachés » aux 6 corps d'ingénieurs de l'Etat, les spécificités et compétences particulières détenues par les ingénieurs sont bafouées, il en est de même pour les ingénieurs territoriaux dont le cadre d'emplois a été scindé en deux. Les employeurs publics dresseront rapidement le constat qu'ils ne parviennent plus à recruter d'ingénieurs, dont le déroulement de carrière et les rémunérations ne seront plus, dès 2017, en relation avec leur niveau de formation initiale. Et pas davantage de techniciens dont le cadre d'emplois connaîtra le même sort, avec un cadre d'emplois de débouché (IT) moins intéressant !

La scission du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux a généré une véritable coupure entre ingénieurs territoriaux et ingénieurs en chef, en instituant le concours comme seule voie d'accès au cadre des ingénieurs en chef, bloquant ainsi la carrière de nombreux collègues. C'est nier la qualité des parcours professionnels des ingénieurs territoriaux et leur retirer le droit de postuler à des emplois de direction sur lesquels certains ont pourtant fait leurs preuves.

TROP, C'EST TROP POUR LES INGÉNIEURS !

La fédération Force Ouvrière des personnels des services Publics et des services de Santé appelle tous les ingénieurs territoriaux et hospitaliers qui le peuvent à rejoindre le rassemblement organisé **le 26 septembre 2016 à partir de 14 Heures au 2 boulevard Diderot - 75012 PARIS** par les syndicats nationaux d'ingénieurs concernés, à l'occasion de la commission statutaire du CSFPE.